

## EN BREF :

- La prochaine semaine risque d'être critique : le dépistage est recommandé dans les régions à risque.
- Découverte de tipules malades dans certains champs fortement infestés.
- Opération tipule : votre collaboration est importante.

## TIPULE DES PRAIRIES : LES PREMIERS DOMMAGES SONT RAPPORTÉS

### État de la situation

Les premiers dommages infligés aux cultures par la tipule des prairies nous ont été rapportés cette semaine en Estrie et en Chaudière-Appalaches chez trois producteurs de trois municipalités différentes.

Des dommages très sévères dans une prairie en production ont été rapportés dans la municipalité de Bury. Un dépistage a révélé la présence d'une population de tipules qui pourrait dépasser 1 000 larves par mètre carré. C'est la première fois que le RAP est informé de pertes aussi sévères de rendement dans une prairie en production et que le lien peut être fait avec la tipule. La croyance voulant que les rendements des prairies soient peu affectés par l'insecte est donc fortement remise en doute par ce cas.

En Chaudière-Appalaches, des dommages sont rapportés dans un champ de céréales mélangées et grainées à Saints-Anges, de même que dans un champ d'avoine grainée à Saint-Joseph-de-Beauce.

### Impact des conditions météo et d'humidité du sol

Les dépistages réalisés en Estrie et Chaudière-Appalaches entre le 22 avril et le 21 mai et dont les résultats préliminaires ont été diffusés dans l'avertissement No 02 du 31 mai 2010 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a02gc10.pdf>) ont démontré la présence de l'insecte dans tous les champs visités. Les populations de larves étaient relativement élevées dans plus de la moitié de ceux-ci. Les conditions climatiques automnales et hivernales ont donc été favorables à la survie et à l'émergence des larves. Ces constats préliminaires accréditaient l'éventualité de dommages importants en 2010, dépendamment des conditions climatiques du mois de mai. Lors de ces dépistages hâtifs, les semis n'étaient pas réalisés ou les plantules n'étaient pas encore émergées du sol. Les dommages ne pouvaient donc pas être apparents.

Les précipitations de mai ont été largement inférieures aux normales, ce qui a ralenti l'émergence et la croissance des cultures. En fait, avant les précipitations du 25 mai, les conditions d'humidité de sol sont même devenues critiques en Chaudière-Appalaches. Dans de telles conditions, les tipules sont peu mobiles et attendent des conditions plus favorables.

## La prochaine semaine risque d'être critique

Les précipitations reçues depuis le 25 mai ont réuni les deux conditions favorables à l'observation des dommages : l'émergence de jeunes plantules tendres et de l'humidité. Nous entamons donc une phase critique pour les dommages pendant laquelle la pluviosité jouera un grand rôle. C'est d'ailleurs à partir de juin qu'historiquement le plus grand nombre de cas de dommages nous sont déclarés.

## Le dépistage est recommandé dans les régions sensibles

Le RAP n'est pas en mesure de dépister tous les champs des régions affectées. Or, une connaissance adéquate des secteurs et des cultures affectés, ainsi que des conditions culturales, sont essentielles pour mieux connaître les conditions d'infestation et éventuellement développer des stratégies d'intervention efficaces contre ce ravageur.

Pour ces raisons, le dépistage est fortement recommandé dans les champs et les zones de champs affectés au cours des deux années précédentes.

## Découvertes de tipules malades

Il est à noter que dans certains champs avec des infestations importantes, de nombreuses larves de tipules sont malades, présentant des taches noires sur la surface du corps (photo 2). Celles-ci meurent en dedans de quelques jours et se dégradent rapidement par la suite. Des investigations plus poussées seront effectuées afin d'identifier la cause de ses symptômes et de la mortalité des tipules.



Photo 1. Larve de tipule saine



Photo 2. Larve de tipule malade (taches noires)

## Opération tipule : votre collaboration est importante

Nous invitons les producteurs, les regroupements de producteurs, les conseillers et les partenaires de l'industrie à nous signaler les cas d'infestations ou de dommages. À cet effet, le RAP a conçu un formulaire de signalement d'utilisation simple, rapide et avec le minimum d'écriture. Ce formulaire faisait partie intégrante de l'avertissement No 02 du 31 mai 2010. Vous pouvez également le télécharger en cliquant sur le lien qui suit (page 3) : <http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a02gc10.pdf>.



Nous vous suggérons de télécopier le formulaire complété à l'un des trois responsables identifiés au bas de celui-ci. Si vous êtes dans l'impossibilité de télécharger le formulaire et de le transmettre par télécopieur, vous pouvez entrer en contact téléphonique avec l'un des responsables et lui fournir verbalement toute information sur la découverte d'un nouveau foyer d'infestation. Ces données seront ajoutées à la banque de données du RAP sur ce ravageur.

Texte rédigé par : Jean-Noël Couture, Geneviève Labrie et Claude Parent, avec la collaboration de Ermin Menkovic

Les coordonnées des membres du groupe de travail du RAP sur la tipule des prairies sont disponibles en cliquant sur le lien suivant : [http://www.agrireseau.qc.ca/references/21/GC/Collaborateurs\\_Tipule2010.pdf](http://www.agrireseau.qc.ca/references/21/GC/Collaborateurs_Tipule2010.pdf).

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES GRANDES CULTURES

Claude Parent, agronome – Avertisseur  
Direction de la phytoprotection, MAPAQ  
200, chemin Sainte-Foy, 10<sup>e</sup> étage, Québec (Québec) G1R 4X6  
Téléphone : 418 380-2100, poste 3862 – Télécopieur : 418 380-2181  
Courriel : [Claude.Parent@mapaq.gouv.qc.ca](mailto:Claude.Parent@mapaq.gouv.qc.ca)

Édition et mise en page : Bruno Gosselin, agronome, Cindy Ouellet et Marilyn Boutin, RAP

© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document*  
*Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 05 – grandes cultures – 4 juin 2010*

